

ROYAUME DU CAMBODGE
Nation Religion Roi

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

n° 018/13/2008 CC

A Sa Majesté Preah Bat Samdech Preah Boromneath
NORODOM SIHAMONI, Roi du Cambodge,

Objet : Avis du Conseil Constitutionnel sur la prestation de serment des nouveaux élus du Parti SAM RAINSY et du Parti des Droits de l'Homme séparément des autres nouveaux élus, avant leur prise de fonction.

Référence : Message Royal du 05 septembre 2008.

Sire,

Après avoir reçu le Message de Votre Majesté sus-référent, le Conseil Constitutionnel s'est réuni en séance plénière le 09 septembre 2008 et se permet de soumettre très respectueusement à la Très Haute connaissance de votre Majesté ce qui suit :

- 1- L'alinéa 1 de l'article 82 (nouveau) de la Constitution du Royaume du Cambodge stipule : « La première session de l'Assemblée Nationale s'ouvre soixante jours au plus tard après les élections, sur convocation du Roi ». En vertu de cet alinéa alinéa, Sa Majesté le Roi convoque tous les candidats définitivement élus à se présenter à l'Assemblée Nationale, à la date prévue, pour recevoir le Message Royal.
- 2- L'annexe 5 de la Constitution du Royaume du Cambodge ne permet qu'aux députés de prêter serment devant le Roi, les chefs suprêmes des deux ordres bouddhiques et les Tevada protégeant le Trône et non pas aux candidats définitivement élus.

- 3- L'alinéa 3 de l'article 7 de la Constitution du Royaume du Cambodge stipule :
«La personne du Roi est inviolable ». Personne ne peut obliger le Roi à décider selon ses propres desideratas.
- 4- Le Roi est le symbole de la réconciliation nationale et de l'unité nationale. Il joue le rôle d'arbitre suprême pour garantir le fonctionnement régulier des pouvoirs publics.

Dans le passé, Sa Majesté Preah Bat Samdech Preah NORODON SIHANOUK, le Roi Père, autorisait aux députés de prêter serment tous ensemble et non séparément.

Daigne Votre Majesté, Sire, agréer l'expression de nos sentiments très respectueux et très dévoués.

Phnom Penh, le 09 septembre 2008

P. le Conseil Constitutionnel,
Le Président,

Signé et cacheté: EK SAM OL